



Paris, le 20 mai 2025

**Finance durable : des choix d'épargne traditionnels chez les Français,
avec seulement 1 sur 5 ayant déjà entendu parler de l'épargne responsable,
selon une enquête d'opinion réalisée par Toluna Harris Interactive pour le label ISR**

Initiée par le label ISR, cette étude a été réalisée par l'institut de sondage Toluna Harris Interactive. L'étude "*les Français et l'épargne responsable*" évalue la connaissance des Français en matière de finance durable, et mesure notamment la notoriété du label ISR auprès des épargnants et investisseurs.

Les Français et l'épargne : des choix traditionnels, fortement liés au niveau de revenu

Les Français continuent de privilégier des solutions d'épargne sécurisées. 81% du panel interrogé par Toluna Harris Interactive indique détenir un livret d'épargne réglementé (livret A, LDDS, LEP etc). 43% des Français possèdent une assurance vie et seuls 21% des Français détiennent des titres financiers (actions, obligations...). La détention de ces différents types de produits d'épargne et financiers varie selon le niveau de revenus. Ainsi, les foyers ayant un revenu mensuel net de 4000 € ou plus sont surreprésentés parmi les détenteurs de produits financiers tels que l'assurance vie, les investissements en titres, ou les dispositifs d'épargne salariale et retraite (PEE, PERCO et PER d'entreprise Collectif). Globalement, deux critères dominent les choix d'épargne : la sécurité du placement financier (pas de perte de capital garantie) et sa rentabilité.

Une méconnaissance persistante en matière d'épargne responsable

L'étude montre une grande méconnaissance des Français concernant l'épargne responsable, ce qu'elle recouvre et ses produits. Ainsi, seulement 1 Français sur 5 a déjà entendu parler de l'épargne responsable, une proportion qui augmente, toutefois, pour les catégories de foyers les plus aisés (30% des foyers ayant un revenu de 4000 € ou plus). Et **seuls 12% des Français ont déjà investi dans un produit d'épargne responsable, soit à peine 1 Français sur 10**. De fait, le sujet est très peu connu des épargnants qui en sont conscients : 73% des Français reconnaissent être mal informés sur les produits d'épargne responsable.

Le label ISR : une notoriété encore perfectible

Si 75% des Français disent avoir confiance dans les labels de manière générale, il ne sont que 46% à avoir déjà entendu parler des labels d'épargne responsable. Parmi eux, **seulement 57% d'entre eux connaissent le label ISR**, lancé en 2016 par le ministère de l'économie et des finances, pour valoriser les produits d'investissement socialement



responsable (ISR) auprès des épargnants, en France et en Europe. Une meilleure connaissance du label ISR et de ce qu'il apporte en matière de crédibilité et de confiance des fonds et produits bancaires labellisés est donc indispensable pour encourager les Français à investir dans ce type de produits.

Une confiance et un a priori favorable mais une réelle demande de transparence

Dans un contexte mondial moins favorable aux politiques de transition climatique et au progrès social, l'étude menée pour le label ISR réaffirme la volonté des Français d'agir positivement en faveur de l'environnement et de la société. Et quel que soit leur niveau d'information, 63% des Français font plutôt confiance aux produits d'épargne responsable. Ils ont toutefois besoin d'en savoir plus, notamment sur les types de projets financés. Ils accordent de l'importance au financement de la préservation des ressources en eau (93%), à la lutte contre le changement climatique (88%), à la préservation de la biodiversité (89%) et aux droits de l'homme (88%). Les attentes diffèrent selon les générations : les plus jeunes favorisent les projets à caractère social (les droits de l'homme pour 58% des 25-34 ans, égalité femmes-hommes pour 56% des 18-24 ans, bien-être des salariés pour 54% des 18-24 ans). Les plus âgés optent quant à eux pour la transition environnementale et climatique (préservation des ressources en eau pour 76% des 50-64 ans, lutte contre le changement climatique 65% des 50-64 ans, gestion des déchets 65% des 50-64 ans).

Pour Michèle Pappalardo, Présidente du Comité du label ISR : *“Cette étude, qui conforte les résultats d'enquêtes précédentes sur le sujet de l'épargne responsable et de la finance durable, confirme l'intérêt de bon nombre de Français pour ce type d'investissement, ce qui est rassurant dans le contexte actuel. Mais ils restent méfiants, notamment du fait d'une méconnaissance certaine des produits disponibles. C'est tout l'intérêt du label ISR que de donner confiance aux épargnants, à la fois grâce à l'exigence de notre référentiel, sensiblement renforcée depuis le début de l'année, et aux labellisations qui sont accordées par des certificateurs indépendants. A nous maintenant, de mieux faire connaître le Label et ses caractéristiques.”*

Méthodologie de l'enquête : cette enquête a été réalisée en ligne, du 28 janvier au 6 février 2025, par l'institut Toluna Harris Interactive pour le label ISR, auprès d'un échantillon de 3022 personnes représentatif des Français âgés de 18 ans et plus selon la méthode des quotas.

À propos du label ISR :

Le label ISR a été créé en 2016 par le ministère chargé des Finances, avec pour objectif de valoriser les produits d'investissement socialement responsable (ISR) auprès des épargnants en France et en Europe. Le label a fait l'objet d'une première mise à jour en 2020, avec la revue des exigences du référentiel applicables aux valeurs mobilières et la création d'une variante dédiée aux fonds immobiliers. Une seconde mise à jour est intervenue avec la publication fin 2023 d'une nouvelle version du référentiel applicable aux valeurs mobilières, dont le respect est obligatoire pour l'ensemble des fonds labellisés depuis le 1er janvier 2025.

Le comité du label ISR, composé de 14 membres nommé par le ministre chargé des finances, a pour rôle est de définir les grandes orientations de l'ensemble du dispositif et de proposer des évolutions du référentiel aux



pouvoirs publics, dans le but de renforcer l'exigence et la transparence du label. Il veille au bon fonctionnement du processus de labellisation ainsi qu'à son évolution.